



Crédit photo : DELMAS KARINE

Dans ce numéro :

CONGES :

La mairie sera fermée
du 18 au 25 août 2025

Le mot du Maire	p. 3
Informations de la municipalité	p. 4 à 8
Les nouvelles des associations	p. 9 à 13
Tourisme	p. 14 à 16
Infos Communauté des Communes.....	p. 17 à 20

MMB

Musée Marcel Boudou



Galerie B 2025

Ouvert tous les jours sauf mardi
10h 12h30 - 16h 19h
www.musee-marcel-boudou.com



Du 1er mai au 1er juin

Marcel Boudou &
Jeanne Saint Gaudens
70 tableaux de la Collection Municipale

Du 4 au 23 juin

Florence Keller
Marina DH
Sylvie Loudiere

Du 26 juin au 14 juillet

Passage en revues
135 ans du Moulin Rouge
90 artistes - 135 oeuvres

Du 17 juillet au 4 août

Nadine Nacinovic
Emmanuelle Jamme
Laure Giraudeau
Virginie Fongaro

Du 6 au 25 août

La ruralité
8 dessinateurs de presse
Lardon - Pierick - Sanaga - Red
- Daf - Catherine Beaunez -
Ysope - Manu ED-H

Du 27 août au 29 sept.

Cédric Selmi
Karine Halloucherie
François Screve

**Toute la saison dans
les rues du village**

les sculptures de Terard & Virginie K. Une sélection de
dessins de presse

le mot du Maire

Chers Encaulats,

C'est avec un peu de retard, et je m'en excuse, que vous recevez le nouveau bulletin municipal.

Ce début d'année est tourmenté par une crise politique et financière nationale sans précédent, avec un état de paix dans le monde instable au vu de différents conflits d'envergure entraînant la misère et la souffrance pour ces peuples qui subissent la guerre et la terreur.

Des évènements qui doivent nous aider à relativiser et force est de constater qu'il fait bon vivre dans nos campagnes et notamment dans notre belle commune de Ste Eulalie.

Cette première partie d'été est dotée, comme à l'accoutumée de ses nombreuses festivités qui connaissent toujours autant de succès. Merci à toutes les associations et tous les bénévoles qui participent et contribuent à la mise en place des animations qui égailent notre cité et nous amènent des moments d'amitié, de solidarité et de convivialité dont on a le secret.

Notre fête votive de la Ste Epine a été une nouvelle fois une réussite. Une très belle procession avec de nombreux figurants (plus de 100) et de nouvelles tenues confectionnées et entretenues. Merci à toutes et tous ceux qui font que cette belle tradition perdure.

Vous avez été nombreux à nous féliciter pour le beau feu d'artifice du dimanche soir. Je remercie Quentin et toute son équipe qui, en plus d'une fête réussie, ont participé financièrement pour le montage du « business plan » permettant d'offrir un spectacle pyrotechnique de qualité.

Vous avez pu constater également que notre musée est animé comme jamais avec de nombreuses expositions qui se succèdent, ainsi que dans le village. Bravo et merci à Xavier et l'association « Vivre Ste Eulalie ».

Malgré les fortes chaleurs que nous subissons, la faible pluviométrie et la restriction d'eau qui s'annonce, notre village est une nouvelle fois magnifique.

C'est en partie grâce à vous, qui, en parallèle de notre équipe de bénévoles, fleurissez et entretenez tout au long de l'été, ce qui a été remarqué et noté par le jury du concours du fleurissement. Sachez que nous en sommes vraiment reconnaissants.

Avant de vous laisser à la lecture de ce nouvel Encaulat pour le reste des informations concernant notre commune, je tiens à adresser toute ma gratitude et ma reconnaissance aux différents propriétaires des terrains concernant l'entrée de la route ce Cabanac. La surface dont nous avons eu besoin, nous a été cédée gracieusement, ce qui a permis l'élargissement de la voie pour une meilleure pratique et plus de sécurité.

Passez une très belle fin d'été, prenez soin de vous,

Toutes mes Amitiés
Christiane NAUDAN

Informations municipales

Le budget de la commune



Poursuivre les investissements tenir le budget malgré les restrictions annoncées

Les infos municipales par mail l'avait annoncé en avril, le budget 2024 s'est clos sur un résultat investissement plus fonctionnement de 111.406€, en progrès même sur 2023, clos sur un résultat de 99.000€.

Aussitôt le résultat 2024 acté, le conseil municipal, avec la volonté de poursuivre les projets d'avenir du village, a adopté le budget prévisionnel 2025 dont voici les principales caractéristiques.

Au chapitre des dépenses :

maintien des charges à caractère général pour un peu plus de 146.000€

légère progression des charges de personnel de 90 à 93.000€

légère baisse des autres charges courantes de 61.600 à 55.600€. Parmi ces charges, on notera la contribution au SDIS (pompiers), un peu plus de 8.000€, à l'école privée, 9.000€, les subventions aux associations, 6.000€ et aux transports scolaires, 8.500€

les charges financières sont en baisse, de 12500 à 10225€ pour cause de fin d'emprunt, on notera que les intérêts d'emprunt de la salle de la Vabre, 8.815€ sont partiellement compensés par la location 6.000€

Au chapitre des recettes:

62.700€ de recettes budgétées dont notamment les recettes du camping, 35.000€, de l'aire des camping cars, 10.000€

95.967€ au titre de la fiscalité locale, stable

127.276€ au titre des dotations, contre 133.812€ en 2024

parmi les recettes diverses, 31.250€ au titre des loyers perçus, stable

A l'occasion de la discussion sur le budget, le conseil a abordé celui du montant de la taxe foncière pour 2025. Les valeurs locatives ayant été revalorisées de 1,2% dans le budget de l'Etat en vertu de la nouvelle règle instaurée en 2022, le conseil a décidé de maintenir les taux pour les résidences principales, mais par contre d'augmenter (un peu) celles des résidences secondaires et logements vacants. Le conseil a approuvé la hausse proposée de 7,26% à 7,78%, ce qui représente un gain pour le budget communal estimé à 1.345€.

Informations municipales

Le budget de la commune

Parmi les principaux postes du budget prévisionnel à noter :

- 10.000€ de travaux sont affectés à la rénovation des logements communaux (en cours)
- 10.000€ pour l'installation de la nouvelle vitrine de l'épicerie
- 10.000€ pour la réfection de la toiture du bâtiment de la route des rives
- 346.800€ pour l'opération Office de Tourisme + aménagement d'un logement (dont 274.000€ espérés de subventions)

Enfin, l'installation des bornes de recharge pour les véhicules électriques est en route de même que l'installation des LED sur l'éclairage public. Le coût de l'opération sera finalement moins élevé que prévu, et compte-tenu des subventions, le reste à charge pour la commune est réduit à 16.000€ environ. L'économie espérée sera au moins de 8.000€ par an (estimation basse) soit un coût absorbé en 2 années de consommation.

Budget : Comment les dépenses de la commune sont suivies par la DGFIP...

Les débats sur les économies budgétaires à réaliser et les déficits à combler ont envahi les media depuis des mois, semant toujours plus la confusion, et même la protestation de l'Association des Maires de France, les communes étant probablement les plus encadrées par la Direction Générale des Finances Publiques du Ministère des finances et ses déclinaisons départementales et locales (Espalion pour ce qui nous concerne).

On précisera donc utilement que le versement des subventions fait l'objet d'un encadrement et d'un suivi strict quant aux projets subventionnés et à leur réalisation.

Il est utile aussi de noter comment une commune règle ses dépenses de fonctionnement. Toutes sont réglées par le Trésor public, après qu'une facture du prestataire soit émise et que la mandat de payer soit envoyé par la commune au Trésor, lequel ne se prive pas de contrôler la validité du mandat.

Budget : le transfert de l'assainissement à la communauté de communes...

Depuis le 1er avril, le transfert de la compétence est effectif. C'est en ce moment même que les premières factures de l'eau et de l'assainissement vous parviennent.

Pour l'eau, rien de changé, depuis 2022, la facture de juillet tient compte de votre consommation réelle grâce à la radio relève. Les factures sont encaissées par le Trésor public Espalion pour le compte de la commune selon les modalités figurant sur le titre.

Pour l'assainissement, la facture vous parvient séparément, elle est encaissée selon les mêmes modalités que celle de l'eau pour le compte de la communauté de communes.

Ce transfert a fait l'objet d'une obligation réglementaire qui a été annulée depuis !!! Pour notre communauté de communes cependant, il a été décidé d'un commun accord de procéder à ce transfert devenu facultatif pour des raisons d'économie d'échelle. Par exemple, pour Sainte Eulalie, ce transfert nous exonère d'un contrat d'entretien du réseau avec un prestataire externe d'un coût notable pour un résultat pas toujours satisfaisant tandis que nous avons pu mesurer dès le transfert la qualité de suivi du réseau.

TRAVAUX ROUTE DE CABANAC ET SORTIE DU SALT

L'aménagement du carrefour route du puech / route de Cabanac est terminé.

Les travaux réalisés par l'entreprise Conte ont permis d'élargir le croisement et faciliter l'accès à Cabanac. Ces travaux ont été à la charge de la Communauté de communes.

Dans le même temps, le rocher sera utilisé pour aménager la sortie du lotissement du Salt, en créant un détour qui permettra aux habitants du lotissement de sortir en sécurité et d'obliger les véhicules de passage sur la piste à ralentir.

Pendant la durée des travaux, environ une quinzaine, la route de Cabanac sera fermée et la circulation déviée par la piste.

ECLAIRAGE PUBLIC

Comme vous avez pu le remarquer, le remplacement des anciens luminaires est maintenant en cours.

Rappelons que le coût pour la commune sera amorti en moins de 2 ans par les économies générées sans avoir besoin de procéder à l'extinction complète une partie de la nuit.



CALVAIRE DE L'ANCIEN CHEMIN DE PIERREFICHE

Confié à Laurent Mas, tailleur de pierre à Saint Geniez, le calvaire a repris sa place. Notons que le coût sera supporté par l'assurance du véhicule qui avait emporté l'ancien, ce qui est une bonne chose pour les finances publiques.

PLAGE DE LA GRAVE



La commune a fait réaliser une étude, obligatoire, de la qualité de l'eau de baignade pour pouvoir s'y baigner et la classer comme plage.

Un suivi, également obligatoire, est prévu. Sans cela, la municipalité aurait été dans l'obligation d'y interdire la baignade, et de faire sanctionner les contrevenants.

Classée comme plage, la Grave sera soumise à l'interdiction de fumer dont les décrets d'application sont en attente de parution.

ASSAINISSEMENT



Toujours dans le domaine de la préservation de la ressource, la communauté de communes a repris la compétence des réseaux d'assainissement. Entre autres responsabilités, la législation impose désormais que lors de la construction ou de l'achat d'un immeuble ou d'une maison, le raccordement au réseau collectif d'assainissement soit vérifié.

Un arrêté a été pris en ce sens par la CCCA, il est consultable sur le site internet de la commune. Notez que la vérification est assurée par les services techniques de la CCCA et que le coût d'intervention est fixé à 150 € à la charge du propriétaire. Si la vérification n'est pas effectuée, le nouveau propriétaire est responsable lors d'un contrôle.

A noter, la commune a clos les comptes assainissement au 30 avril du fait du transfert, il en est ressorti un solde positif de 5900€.

Evènements passés ...

FLEURISSEMENT

L'équipe de bénévoles de la commission fleurissement s'est activé le 1er mai pour fleurir le village !

Merci encore à toute l'équipe pour leur disponibilité et leur travail !

Et après l'effort le réconfort.



REPAS DES AINÉES

Le samedi 18 janvier a eu lieu au Moulin d'Alexandre le repas des Aïnés !

Un beau moment de convivialité et de partage autour d'un bon repas offert par la municipalité !

8 MAI

8 mai 2025, 80ème anniversaire. Il était important d'être présent, merci aux pompiers, à notre dernier ancien combattant porteur du drapeau, et aux Encaulats, jeunes et moins jeunes qui ont répondu à l'invitation de la municipalité.



19 JUILLET



Était-ce un signe de la colère des cieux ? Sous le ciel sombre, la cérémonie de la Quille célébrait le samedi 19 juillet le souvenir du résistant Jean Pélissier tombé à 19 ans sous les balles nazies en ce lieu, au croisement de la D988 et de la route d'Espalion sur les hauteurs de Sainte Eulalie; à l'heure même où il tomba le 19 juillet 1944.

La centaine de participants ainsi que les nombreux porte drapeaux qui ont fait le déplacement ont ainsi marqué leur attachement à maintenir et transmettre le souvenir de ceux qui sont tombés pour défendre notre République et sa devise, liberté, égalité, fraternité.

24 JUILLET

Assistance nombreuse le jeudi 24 juillet sur la place de l'église pour le concert traditionnel des élèves de Musique en vallée d'Olt.

Merci à eux pour un moment partagé et apprécié.



En bref

RAPPORT ARS QUALITE DE L'EAU

Le rapport annuel sur la qualité de l'eau distribuée élaboré par l'Agence Régionale de Santé, ARS, est parvenu à la mairie. Ce rapport classe la commune en A, eau de bonne qualité, pour l'eau distribuée par la commune.

Voici les principaux éléments, propres à rassurer les Encaulats :

Indicateur global de qualité**A**

A : Eau de bonne qualité

B : Eau de qualité convenable ayant fait l'objet de non-conformités limitées

C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitation de consommation

D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Qualité bactériologique par installation de l'unité de gestion

Année(s) 2022 - 2023 - 2024

Année	UDI - STE EULALIE D'OLT	
2022	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de prélèvements :	4
2023	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de prélèvements :	4
2024	Conformité sur l'installation :	100,00 %
	Nombre de prélèvements :	5
Conformité pour l'installation sur trois ans:		100,00 %
Nombre de prélèvements :		13

Conformité pour l'unité de gestion sur trois ans:	100,00 %
Nombre de prélèvements :	13

Qualité physico-chimique par installation de l'unité de gestion

Année	UDI - STE EULALIE D'OLT	
2022	Conformité sur l'installation :	0,00 %
	Nombre de prélèvements :	4
2023	Conformité sur l'installation :	0,00 %
	Nombre de prélèvements :	4
2024	Conformité sur l'installation :	0,00 %
	Nombre de prélèvements :	5
Conformité pour l'installation sur trois ans:		0,00 %
Nombre de prélèvements :		13

Conformité pour l'unité de gestion sur trois ans:	0,00 %
Nombre de prélèvements :	23

ENQUÊTE « LOT AMONT »

Puisqu'on parle de l'eau... Le syndicat mixte Lot amont Dourdou, un syndicat intercommunal qui a en charge le suivi des 2 rivières, organise une consultation sur internet qu'il nous demande de diffuser à la population. Voici le lien pour répondre sur votre smartphone :

<https://forms.gle/ENo7onwjp8axiFm36>

Canto'Rando

Une Assemblée Générale fin janvier 2025 fortement appréciée !

Après l'approbation du bilan financiers et moral, le bureau a été reconduit et étoffé de plusieurs membres afin de discuter plus largement la prise des décisions. S'en est suivi un moment de partage autour d'un apéro dînatoire.

Au programme : 3 sorties à la journée (Villeneuve, Albi et le Mont-Dore), 3 quines (au printemps, en plein air l'été et l'automne), un mini séjour spécial marcheurs en juin et un séjour pour tous en septembre en Ardèche, des repas ou pique-niques conviviaux et le repas de Noël au restaurant « Au Moulin d'Alexandre ».

Encore une belle année en perspective !

Côté rando...

A la 1/2 journée ou journée avec pique-nique tiré du sac ou petit resto, c'est une ambiance assurée autour des chemins de randonnées empruntés par les marcheurs de Canto'Rando tous les mardis. Le trop de pluie ou trop de chaud nous a obligé à s'adapter. Un grand merci à celles et ceux qui réalisent les programmes... ce n'est pas une mince affaire ! Si vous avez des suggestions, des envies... n'hésitez pas à en parler nous ferons au mieux !



Petites nouveautés 2025 :

* une après-midi belotte s'est faite au pied levé, nous en prévoisons d'autres cet automne et hiver prochain...

* Nous avons également accueillis l'Ensemble « Gospel Song » d'Espalion dans l'église de Ste Eulalie le 5 juillet dernier. Super concert mené par Isabelle BARTOLI, très dynamique, à écouter sans modération.

Pas **Karaoké** le vendredi soir durant tout l'été. La reprise c'est pour la rentrée mais pas encore de date arrêtée. Vous serez avertis par sms !

INFOS ANIMATIONS... à venir

Cette année, deux animations collées-serrées pour ce mois de juillet !

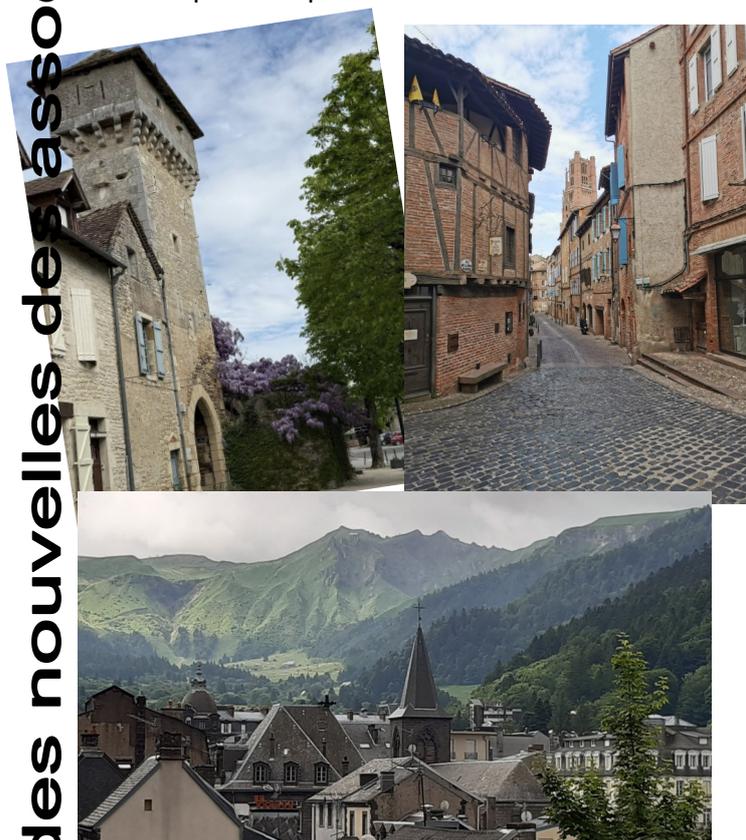
A prévoir pour notre **Vide-Greniers** du dimanche **20 Juillet** le placement des exposants, le café-fouace d'accueil, la tenue de la buvette, la cuisson des saucisses et merguez pour la réalisation des sandwiches, la vente des tickets de tombola... Pour exposer, pensez à réserver auprès de Karine à l'Office de Tourisme à Ste Eulalie (05 65 47 82 68), tarif : 2€/mètre linéaire. On vous attend nombreux !

Et, le lendemain, se sera au tour de notre **Quine Estival, en plein air, le lundi 21 juillet...** Toujours sur la place de l'Eglise à 20h où de superbes lots vous seront proposés. Buvette et petite restauration sur place.

En **septembre, le dimanche 7**, nous aurons le pique-nique de l'association au bord du Lot (si le temps le permet ou repli possible à la salle)

Ensuite, il y aura le **quine gourmand le samedi 8 novembre**, et bien d'autres activités ou sorties pour finir par notre traditionnel repas de Noël le dimanche 7 décembre.

des nouvelles des associations





Vivre Ste Eulalie



Au cours de notre dernière AG, de nouveaux habitants étant présents, il a été rappelé que le but de l'association est de faire de Ste Eulalie un village où il fait bon vivre, en menant des actions collectives avec les habitants pour embellir et faire vivre le village. Ce fut l'occasion de faire un point sur les actions menées en 2024 et sur les projets pour 2025.

Le service groupé de ramonage sera reconduit pour 2025. Quatre dates ont été proposées en juin, août septembre et octobre. A la demande de quelques habitants, une nouvelle opération « nids d'hirondelles » sera programmé à l'automne. Le flyer des commerçants et artisans d'art a été remis à jour. En partenariat avec la Mairie, une réflexion est actuellement en cours pour revoir la signalétique des différentes boutiques.

Il y a une volonté de voir notre bulletin d'informations « La feuille de chou », paraître plus régulièrement. Cela demande de renouer une dynamique entre auteurs et lecteurs...

Le projet de restauration de la roue du Moulin d'Alexandre est remis à l'ordre du jour suite à une volonté des différentes parties concernées publiques et privées. Il est donc décidé de reformer un groupe de travail en invitant toutes les personnes susceptibles d'être intéressés par cette

Galerie B – Musée Boudou

Grâce à la mobilisation d'une quinzaine de bénévoles pour s'occuper du musée, nous pouvons offrir au public la présentation de 5 expositions d'une durée de 3 semaines, de mai à septembre, Le musée est ouvert tous les jours sauf le mardi, le matin et l'après-midi.

Voir le programme détaillé sur le site du musée : www.musee-marcel-boudou.com.

Des sculptures dans le village



Des sculptures de deux artistes VIRGINIE K. et TERARD sont présentés également dans les rues du village.

Toutes les sculptures sont à vendre.

Pour tout renseignements, adressez-vous au musée.





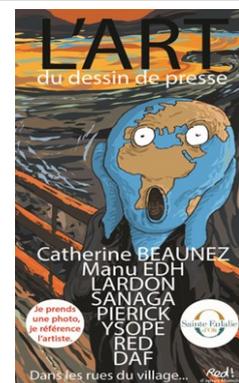
Vivre Ste Eulalie

EXPOSITION DE RUES 2025 -"L'ART du dessin de presse"

Une trentaine de dessins de presse agrémentent les rues de Ste Eulalie d'Olt pour toute la saison estivale...

8 dessinateurs nous interpellent ! Ils nous mettent face à nos contradictions, révèlent les travers de notre société avec sarcasme et humour...

Une exposition leur sera consacrée en août au Musée, du 6 au 25 août. Si vous prenez des photos et que vous les partagez, merci de référencer le nom des dessinateurs : Catherine BEAUNEZ, Manu |ED-H|, LARDON,



HOMMAGE A MARC ...

Marc, une belle personne qui nous quitte, que l'on est pas prêt d'oublier. Il en a laissé des traces de son passage à Ste Eulalie depuis 2015, quand il arrivé avec Christine...

Toujours prêt à rendre service. A chaque fois qu'on le sollicite pour participer à une animation, pour réaliser un aménagement pour embellir le village, pour réfléchir à un nouveau support de communication, pour parler du travail des artisans d'art et des artistes, dont il faisait partie, il répond présent.

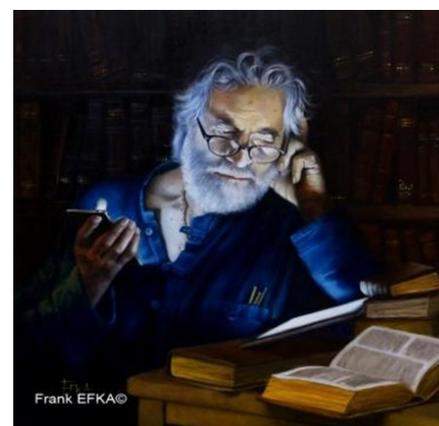
Personne ne peignait mieux que lui les oiseaux, il savait saisir leur fragilité, leur beauté. Certainement parce qu'il leur ressemblait, libre, calme, léger, toujours de bonne humeur. D'ailleurs il les adorait, il était engagé auprès de la LPO, je me rappelle qu'il nous avait fait un article dans notre journal local, pour défendre leur cause en dénonçant le massacre des haies.

A Ste Eulalie, nous sommes dans un sentiment partagé, c'est vrai qu'aujourd'hui, il laisse encore un plus grand vide, mais pour nous, habitants de Ste Eulalie, il était déjà parti.

Quand Marc et Christine ont quitté le village, nous avons tous ressenti de la tristesse. Ne plus les voir à chaque fois qu'on passait devant leur boutique en allant au jardin, ne plus échanger avec eux sur la pluie et le beau temps, sur les récoltes de nos jardins, sur la marre que Marc avait aménagé pour créer de la biodiversité et attirer toutes ces p'tites bestioles et ces plantes, dont il en connaissait un rayon. Il avait toujours quelque chose à nous apprendre, il le faisait simplement, naturellement, modestement, sans fanfaronner.

Marc, il allait son petit bonhomme de chemin, il me faisait penser à Georges Moustaki. Au de l'apparence physique, c'était ce caractère « Carpe diem », « Cueille le jour présent sans te soucier du lendemain », célèbre vers d'Horace, un épicurien, tout comme lui. Une chanson de Moustaki, me revient en tête, elle de circonstance : « Nous avons toute la vie pour nous amuser, nous avons toute la mort pour nous reposer », une belle philosophie de vie...

Marc repose toi, on ne t'oubliera pas. Et tu sais pourquoi ? Chaque fois que je passe dans l'atelier de Frank, je vois ton portrait. Tu es là, en Saint Jérôme, sage, au milieu de tes livres, c'est certainement à nous que tu penses ... X.C



Contact : vivresteeulaliedolt@gmail.com - 05 65 71 43 72 – 06 71 05 72 42



Les Amis des Rives d'Olt

En janvier s'est tenue comme depuis de nombreuses années maintenant l'Assemblée Générale du Club des Aînés « Les Amis des Rives d'Olt ».

Dominique Marchet Présidente depuis 2019 a fait part de sa décision de cesser ses fonctions après 6 années de bons et loyaux services. Le Club l'a remercié vivement pour son dévouement et son entrain durant toutes ces années.

Martine Coumes, déjà trésorière de l'association, lui succède. Nous lui souhaitons bonne chance pour cette nouvelle fonction qu'elle assumera sans aucun doute avec autant de compétences. Michelle Carrié devient Vice Présidente, Catherine Pastori Trésorière, Françoise Cordella Trésorière adjointe. Pour ce qui est de Catherine Gouzy Secrétaire et Catherine Beyer secrétaire adjointe celles-ci demeurent à leur poste.

Après quitus donné à la trésorière suite à la présentation de son bilan pour l'année écoulée et proposition de nouvelles activités pour 2025, une rétrospective de l'année a permis de se remémorer tous les bons moments passés ensemble.

En Février a eu lieu le Quine d'Hiver où de très nombreux lots étaient exposés, toujours très appréciés des participants. Le Club en profite pour remercier chaleureusement tous les commerçants qui le soutiennent régulièrement dans cette manifestation.

En Mars tous se sont réunis autour d'un excellent repas concocté par le Lion d'Or où un accueil chaleureux et convivial attendait tous ses membres.

En Mars également a eu lieu une sortie au Cabinet Barrière à Toulouse où un spectacle vibrant et haut en couleur présentant les danses du monde de 10 pays a été proposé. Le spectacle bien sûr était précédé d'un repas au Casino.

En Avril « La Petite Troupe » des Amis des Rives d'Olt s'est lancé dans l'aventure d'un spectacle gratuit pour tous les Encaulats. Ce spectacle était composé de sketches créés ou revisités, de chants et de danses. Il durait 2 heures et apparemment a enchanté les spectateurs présents. Ce spectacle qui était dans la tradition du Club avait lieu au moment de Noël et uniquement pour ses membres. Cependant il s'était interrompu avec le Covid et n'avait pas repris depuis. Ce fût donc l'occasion.



En Mai c'était la réserve africaine de Sigean qui était mise à l'honneur. Une journée complète avec un excellent repas pris sur place a permis à chacun de pouvoir profiter à son rythme des milliers d'animaux recouvrant des centaines d'espèces le tout dans un milieu naturel s'étendant sur plus de 350 ha.

En Juin tous les adhérents attendaient ce moment « institutionnel » où chaque année le Club part se faire une « ventrée » de fruits de mer à Marseillan, lequel repas est toujours précédé d'un sympathique apéritif sur la plage, les pieds dans l'eau.

L'après midi visite de la villa gallo romain de Loupian, où sont présentées de très belles mosaïques romaines à leur emplacement d'origine.

Pour cet été « Les Amis des Rives d'Olt » font leur quine d'été le lundi 4 août.

Ils sont également en charge cette année de l'organisation du vide grenier qui aura lieu le dimanche 17 Août.

Nous vous attendons nombreux et vous souhaitons à toutes et tous un excellent été.

Association Fours Croix et Fontaines

C'est sous le beau soleil radieux de la semaine dernière que nos vaillants bénévoles ont joyeusement fleuris nos fours nos croix et fontaines de Ste Eulalie

Amis promeneurs, amis visiteurs, amis de passage n'hésitez pas à faire une petite halte dans les hameaux de Lous, Cabanac ou Malescombes vous ne serez pas déçus !



Et n'oubliez pas le Dimanche 31 Août à 12h, l'Association propose son repas annuel "Tout four", pensez à réserver, places limitées !

Association "Fours, Croix et Fontaines"

CABANAC
STE EULALIE D'OLT

REPAS "Tout'FOUR"

Dimanche 31 août

à **12h**
service unique à 13h

Merci de vous INSCRIRE
06 77 59 00 32
06 87 58 08 68

Tarifs : 20€
12€ (6-12 ans)
gratuit -6 ans

Venez nombreux !
Places limitées !

Menu : (café compris)
Entrée
Jambon et gratin Dauphinois
Fromage + Dessert

Pain cuit au fournil, s'il en reste vente après le repas

IPNS

Nouveaux commerces

La municipalité est heureuse de vous annoncer l'ouverture de deux nouveaux commerces :

- ★ **La Librairie d'Olt :** qui durant l'été sera ouverte tous les jours de 9h30 à 12h30 et de 16h00 à 18h30, vente de livres neufs ou d'occasions



- ★ **De Faire et de Savoir :** boutique d'artisans et producteurs locaux : alimentation, couture, bijoux, céramique, poterie Vous y trouverez votre bonheur et des objets uniques !



Ouvert durant l'été :

Tous les jours :
10h00 / 12h30
14h30 / 19h00



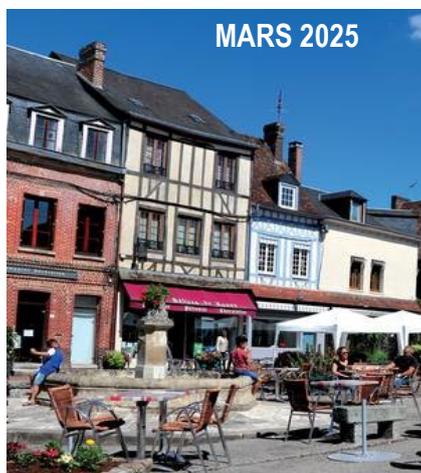
Les Plus Beaux Villages de France

Le mot du Président, Alain Di Stefano, Maire délégué de Yèvre-le-Châtel (Loiret)

« Le réseau des «Plus Beaux Villages de France» a vu le jour, officiellement, en 1982, à Salers dans le Cantal, à l'initiative de Charles Ceyrac, alors Maire de Collonges-la-Rouge. Comptant aujourd'hui 182 villages issus d'une sélection rigoureuse et répartis dans 14 régions et 71 départements, il promeut un développement rural harmonieux reposant sur le triptyque «Qualité, Notoriété et Développement».

Les villages labellisés doivent être dotés d'un patrimoine architectural remarquable au sein d'un espace naturel préservé. Mais, loin des clichés des villages musées, nous voulons être des acteurs du développement économique, social et culturel de nos villages ainsi que de leur valorisation, dans le respect rigoureux du cadre de vie de leurs habitants. Notre label incarne les richesses patrimoniales et les savoir-faire de nos terroirs. Chacun de nos villages est l'ambassadeur de tous les autres et notre rigueur dans l'attribution de notre label contribue à sa notoriété et à la promotion des belles valeurs dont il est porteur. Cette démarche d'excellence, qui s'est durablement inscrite dans le paysage touristique français, a suscité l'intérêt de nombreux pays soucieux de préserver leur espace rural et leur patrimoine. Notre association a ainsi généré non seulement en Europe mais aussi en Asie et en Amérique du Nord, des initiatives comparables donnant à la ruralité une dimension internationale. Depuis la création de notre réseau, nous avons été des précurseurs dans la protection du patrimoine, les ardents promoteurs d'une véritable qualité de vie et, plus largement, des acteurs de l'environnement et de l'animation des territoires. Les Plus Beaux Villages de France sont les pionniers d'une France rurale soucieuse de cultiver sa beauté et sa diversité et qui croit en son avenir. »

Quelques dates importantes depuis ce début d'année :



MARS 2025

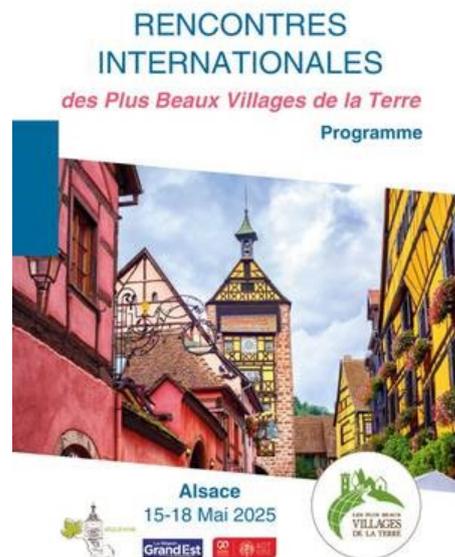
Du 28 au 30 mars : Congrès annuel de l'association en Normandie, à Lyons-la-Forêt (Eure). Au programme : séminaires thématiques et Assemblée Générale.

Échanges d'expériences et de bonnes pratiques sur : « les enseignes commerciales », « l'occupation du domaine public » et, « la valorisation du label à travers les outils digitaux »

Le Représentant des Collectivités territoriales en invité d'honneur...

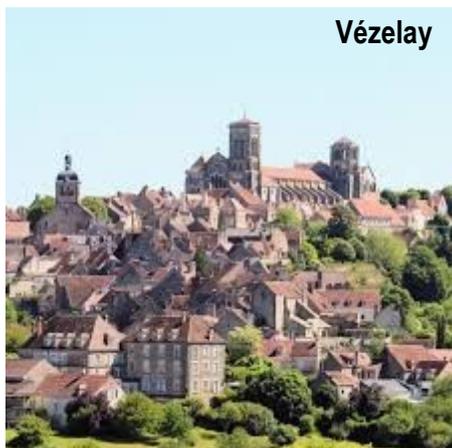
C'est donc Gérard LARCHER, Président du Sénat, qui a été l'invité d'honneur du dernier grand rendez-vous de la mandature avant les élections municipales de 2026 pour Les Plus Beaux Villages de France.

Accueilli par Thierry PLOUVIER, Maire de la commune et Vice-président du Conseil Départemental de l'Eure, et Alain DI STEFANO, Président du réseau national et Maire-délégué de Yèvre-le-Châtel (Loiret). Le samedi 29 mars à 16h, en clôture de l'Assemblée Générale, Gérard LARCHER a partagé sa vision du développement en milieu rural avec une centaine de représentants élus des Plus Beaux Villages de France et les médias conviés pour l'occasion.



MAI 2025 - Rencontres internationales en Alsace de la Fédération des Plus Beaux Villages de la Terre. Depuis sa création, le label des «Plus Beaux Villages de France» s'est exporté à l'étranger. Aujourd'hui réunis au sein d'une fédération, les différents réseaux de «Plus Beaux Villages» à travers le monde se sont retrouvés du 15 au 18 mai en Alsace.

JUIN 2025

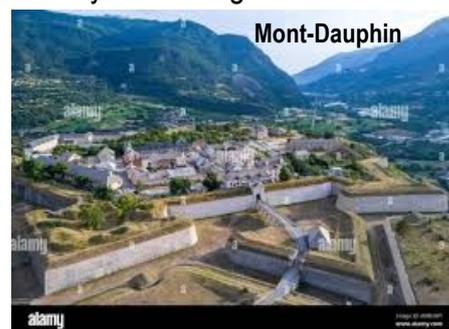


Vézelay

Chambon-sur-Voueize

**Chambon-sur-Voueize**

Niché au creux de la vallée de la Voueize, ce village creusois séduit par son abbaye romane majestueuse, ses ruelles paisibles et son vieux pont de pierre d'époque romane qui enjambe la rivière dans un cadre verdoyant d'une grande sérénité.



Mont-Dauphin

Mont-Dauphin

Posée sur un plateau rocheux surplombant la Durance et le Guil, cette place forte édifée par Vauban impressionne par son architecture militaire d'exception, son panorama alpin grandiose et ses ruelles aux façades colorées animées par des ateliers d'artisans.

Et pour les passionnés, une expérience immersive dans les jardins historiques est à prévoir !



Villeneuve



Marcolès

**Deux villages officialisent leur classement**

Le jeudi 12 juin 2025, la commune de **Villeneuve (Aveyron)** a signé la Charte Qualité, patrimoniale et environnementale des «Plus Beaux Villages de France» qui officialise son classement, obtenu le 21 septembre 2024, au sein du réseau national.

Et, le lendemain, c'était au tour de **Marcolès (Cantal)** de signer cette même Charte.



Les Plus
Beaux Villages
de France®



LE P'TIT MOT de votre Office de Tourisme des Causse à l'Aubrac



Des salariés qui changent en 2025 !

Sur le bureau de Sévérac-le-Château, après l'arrivée de Robin PITOT en juin 2024 et suite au départ d'Audrey DELMOTTE (janvier 2025), une nouvelle responsable de bureau a été recruté : Gabriela ENGRACIA. En même temps, sur le Bureau de

Laissac, un petit Timéo est né le 30 avril 2025... pour quelques mois nous accueillons David ROUBY en remplacement du congé maternité de Sabrina MARTY. Puis, afin de renforcer l'équipe en saison, nous accueillons : Cécile CIRRIER (St Geniez), Noélie BURGUIÈRE (Sévérac), Élodie GRÉGOIRE (Laissac) et Angèle BONNAL (Ste Eulalie).

Bienvenue à TOUS !

Une journée cohésion d'équipe s'est faite le mercredi 2 juillet. Le matin, immersion dans les différents bureaux puis, découverte du Lot en bateau électrique, en canoë, en paddle, en Vélo sur l'eau avec une pause pique-nique.

OUVERTURE AU PUBLIC

JUILLET & AOÛT

Du Lundi au Samedi : 9h-12h30 / 15h-18h30,

Le Dimanche (du 13/07 au 24/08) : 9h-13h

Fermé les dimanches 6 juillet et 31 août

A compter du 1er Septembre :

Du Lundi au Samedi => 9h30-12h30 / 14h-17h30



OFFICE DE TOURISME DES CAUSSES A L'AUBRAC

Bureau de Ste Eulalie d'Olt

1, Espace Louis Marcilhac
"Eulalie d'Art"
12130 Ste-Eulalie d'Olt

(+33) 05 65 47 82 68

www.causse-aubrac-tourisme.com

Le PROGRAMME d'activités, de sorties découvertes et des FESTIVITÉS « à la semaine » dit « Le Clin d'Oeil » est à mettre dans toutes les poches, ou à télécharger dans tous les smartphones. Il y en a pour tous les goûts ! Il est disponible chaque vendredi après-midi dans tous nos Bureaux d'Information Touristique, dans vos commerces de proximités et dans les hébergements.

N'hésitez pas à vous le procurer !

Une seule adresse pour tout savoir :

www.causse-aubrac-tourisme.com

Petit rappel de VISITE...

Visite Guidée d'un des Plus Beaux Villages de France : Ste Eulalie d'Olt

Juillet et août => lundi et vendredi à 18h30,

septembre => vendredi à 17h

5€/pers (forfait 20€/4 pers.), gratuit -12 ans

Des Wivisites sur l'ensemble du territoire !

Vous ne pouvez pas participer à une visite guidée et lire des panneaux avec plan cela ne vous botte pas ? Aucun problème, optez pour la wivisite. Il s'agit de scanner le QR Code, choisir



PARTEZ À LA DÉCOUVERTE DE NOS VILLAGES !!!

Profitez de nos parcours audioguidés et géolocalisés pour découvrir notre patrimoine culturel.



Scannez le QR code, choisissez l'une de nos visites et démarrez votre parcours dans l'un de nos villages Saint Geniez d'Olt, Sainte Eulalie d'Olt, Saint Grégoire, Laissac ...



photo © Jean Denis AUGUY

Musée-Galerie Marcel Boudou

Juillet et août =>

Ouvert tous les jours sauf le Mardi,
horaires en fonction des différentes expositions

Maison de la Chouette

Juillet et août => tous les jours
10h-11h30 et 15h-18h

🌐 La gestion des déchets est une compétence de la Communauté de communes, mais chaque citoyen peut jouer un rôle en adoptant les bons réflexes pour un tri efficace.

Le tri des déchets reste un geste simple, mais essentiel. Il permet de réduire la pollution, de préserver nos ressources naturelles et de favoriser le recyclage ? Dans notre commune, chaque geste compte !

♻️ Pourquoi trier ses déchets ?

- ✓ Moins d'enfouissement et d'incinération. En triant, vous réduisez la quantité de déchets à traiter (et les coûts associés, qui se répercutent sur la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères)
- ✓ Valorisation des matières : les déchets triés deviennent des ressources (papier recyclé, nouvelles bouteilles, compost...)
- ✓ Respect de l'environnement : moins de pollution

Le bac jaune : les emballages et papiers

✓ - Vous pouvez y déposer :

- ★ Bouteilles et flacons plastiques
- ★ Boîtes en carton, briques alimentaires
- ★ Emballages métalliques (canettes, boîtes de conserve, aérosols...)
- ★ Tous les papiers : journaux, prospectus, enveloppes, cahiers, ...

✗ - Ne pas jeter :

- ★ objets en plastique dur (jouets, seaux, ...),
- ★ vaisselle, verre,
- ★ grands cartons,
- ★ objets électriques / électroniques,
- ★ séparer les opercules des emballages



Les colonnes à verre : le verre

✓ - Vous pouvez y déposer :

- ★ Bouteilles, pots et bocaux en verre (même avec étiquettes)

✗ - Ne pas jeter :

- ★ vaisselle cassée,
- ★ ampoules,
- ★ vitres, miroirs



Le bac noir ou bac à ordures ménagères

Ce bac est destiné aux déchets non recyclables :

- ★ Restes alimentaires (si vous n'avez pas de composteur et en attendant le déploiement des sacs oranges destinés aux biodéchets – on vous en dit plus prochainement)
- ★ Couches, lingettes, serpillières
- ★ Litières, poussière, mégots



Et le compostage ?

La communauté de communes propose une « opération composteurs » sur le territoire. En achetant un composteur chez l'un de nos commerçants, vous pouvez bénéficier de 20€ en chèques Amikdo.

Plus d'informations sur le site de la communauté de communes : www.caussesaubrac.fr

- ★ Epluchures de fruits et légumes
- ★ Marc de café, filtres, sachets de thé
- ★ Coquilles d'œufs écrasées



✓ Bonus : le compost enrichit la terre de vos jardins et réduit le volume de vos ordures ménagères !

31] Les jours de collecte à Sainte-Eulalie d'Olt :

 **Le bac jaune : mardi**

 **Le bac noir : mercredi**

Le camion ne circule pas les jours fériés.

Pour le reste, pensez à la déchèterie :

ACCEPTÉS



REFUSÉS



💡 Le saviez-vous

1 bouteille en plastique met 450 ans à se dégrader dans la nature

Chaque habitant produit en moyenne 500 kg de déchets par an

Trier 1 tonne de papier permet d'économiser 17 arbres et 26 500 litres d'eau

👉 Quelques astuces pour mieux trier :

Pliez vos emballages en carton. Les cartons dont le gabarit ne rentre pas dans le sac jaune doivent aller en déchèterie.

Ne pas imbriquer les déchets entre eux dans la poubelle jaune, ils seront moins bien triés
Inutile de laver les emballages : il suffit qu'ils soient bien vidés.

TENEZ VOTRE CHIEN EN LAISSE

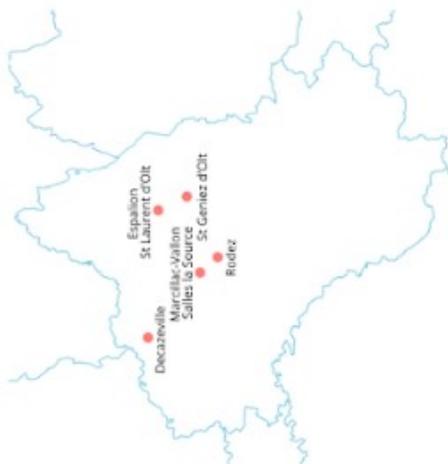


C'est le moment de vous rappeler que nos amis à 4 pattes doivent être tenus en laisse lors des sorties en vertu d'un [arrêté ministériel datant du 15 mars 1955](#).
Ci-après, le commentaire de rappel de FR3 Occitanie.

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/occitanie/haute-garonne/toulouse/au-printemps-une-lourde->

Laisser le chien divaguer fait encourir au propriétaire une amende 750€ tout de même !
Notez tout particulièrement que cette obligation s'applique sur la piste autour du lac, et que cette obligation est étendue jusqu'en octobre en vertu d'un arrêté municipal.

UN NOUVEAU DISPOSITIF AU SERVICE DE LA SANTÉ DE LA POPULATION DU TERRITOIRE



Créé en mars 2025, le Fonds de dotation des hôpitaux du nord Aveyron est une structure de mécénat dont la mission est de soutenir des projets portés par les équipes hospitalières grâce à la générosité des donateurs et à la collecte de dons.

Il ne se substitue pas aux financements hospitaliers publics mais les complète pour **améliorer** les conditions d'accueil et de prise en charge des patients et des aidants, **innover** en développant l'expertise et la recherche, **renforcer** la qualité de vie au travail des professionnels de santé et **accompagner** la transition écologique dans le secteur de la santé.

En faisant un don, vous avez la possibilité de choisir le projet que vous souhaitez accompagner et de suivre son avancement pour mesurer l'impact concret de votre engagement.

COMMENT FAIRE UN DON ?

- Par **virement bancaire** au compte banque postale : FR41 2004 1010 0125 3791 2U02 255 ou **don en ligne**
- Par **chèque** libellé à l'ordre « Fonds de dotation des hôpitaux du nord Aveyron » à envoyer à l'adresse : Direction de la Communication, Centre Hospitalier de Rodez, Avenue de l'Hôpital, 12000 Rodez, avec un courrier libre précisant vos coordonnées
- **Don en nature** possible

Vous êtes un particulier ? 66% de votre don est déductible des impôts*

Vous êtes un professionnel ? 60% de votre don est déductible des impôts

*un reçu fiscal vous sera délivré.

QUI CONTACTER ?

Jeanne THERRIEN : 05 65 55 27 13 – mecenat@ght-rouergue.fr



En savoir plus



**SOUTENEZ DES PROJETS
PORTEURS DE SENS**

